Consignes pour le formulaire de la gestion d’une commotion cérébrale à l’école (plan de retour à l'école)

À chaque étape, le Formulaire de la gestion d’une commotion cérébrale à l’école (plan de retour à l'école) pour le retour aux études (RAE) et pour le retour à l’activité physique (RAAP) (en format imprimé ou électronique) doit circuler entre l’école et la maison.

- Examiner les activités (permises et non permises) à chaque étape avant le début du plan.
- L’école (par exemple, personnel enseignant, chef de l’équipe collaborative) propose des activités appropriées et documente les progrès de l’élève en cochant, en datant, en apposant des initiales à chaque étape franchie, puis en communiquant l’information (formulaire) aux parents/tuteurs.
- À chaque étape, les parents/tuteurs remplissent, cochent, datent et signent pour indiquer que l’élève tolère ces activités (c’est-à-dire, pas de retour ou d’aggravation des symptômes, ou de nouveaux symptômes), donner la permission à l’élève de passer à l’étape suivante, puis renvoient le formulaire rempli à l’école.